

ATELIER

MÉDICAMENTS &
SCHIZOPHRÉNIE

EDUFA
PROGRAMME

D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT
*atteint d'affections psychiatriques de longue durée
en Famille d'Accueil Thérapeutique ou en Ambulatoire*



CENTRE HOSPITALIER
ARNAT LE CHÂTELLAIN

ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT (ETP)

■ C'est quoi ?

- C'est une démarche de soins centrée sur le patient et ses besoins, mise en place par des professionnels de santé.

■ Pour qui ?

- L'ETP s'adresse aux personnes souffrant de maladie chronique.

■ Dans quel but ?

- L'éducation thérapeutique du patient vise à les aider à acquérir et maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique.

OBJECTIFS DE L'ATELIER

- Nous avons créé cet atelier simple et pratique, en collaboration avec les médecins et les infirmiers.
- Il a pour objectif de vous aider à mieux connaître et comprendre votre maladie, votre traitement et à acquérir ou confirmer des compétences, afin que vous deveniez plus autonome dans la gestion de votre maladie et de votre traitement en cohérence avec votre projet de vie.

CE QUE VOUS POUVEZ APPRENDRE

- Connaître et comprendre la maladie, ses symptômes et les traitements.
- Connaître et comprendre les effets secondaires des traitements.
- Savoir identifier l'arrivée d'une crise et le signaler.
- Savoir identifier un effet secondaire (eii) et le signaler.
- Savoir résoudre un problème : que faire si j'oublie une prise ?
- Savoir faire part de son ressenti vis-à-vis de la pathologie, vis-à-vis du médicament à l'équipe soignante.

ANIMATEURS

- Psychiatre
- Infirmier
- Psychologue
- Pharmacien
- Cadre de santé

IMPLICATION DE

L'ACCUEILLANT FAMILIAL, DE L'INFIRMIER RÉFÉRENT, DU MÉDECIN RÉFÉRENT

- Les accueillants familiaux thérapeutiques (AcFT) sont conviés à participer aux entretiens individuels avec vous. cela leur permet ainsi d'être informés de la démarche, de comprendre l'intérêt de l'atelier, de suivre votre progression.
- 3 séances pré-atelier sont dédiées aux AcFT des patients qui vont suivre l'atelier.
- Les animateurs de l'atelier tracent le compte-rendu de chaque entretien et séance collective dans votre dossier, ces informations sont donc accessibles à votre médecin, votre infirmier et aux professionnels intervenant dans votre prise en charge médicamenteuse.
- Les résultats de l'atelier sont abordés avec les différents professionnels au cours d'une réunion clinique ou réunion de synthèse.

DÉROULÉ DES SÉANCES

- 3 séances collectives pré-atelier pour les AcFT,
- 7 séances collectives pour les patients,
- 3 séances post-atelier pour la préparation des piluliers (la 3^{ème} avec les AcFT),
 - 1 séance de groupe par semaine,
 - Durée des séances : 1h30 (2h00 pour les séances 5,6,7),
 - 1 cycle par an,
 - 1 entretien individuel avant l'atelier pour faire le diagnostic éducatif de vos besoins,
 - 1 entretien individuel après l'atelier pour évaluer l'atteinte des objectifs,
 - 1 séance de restitution pour faire le retour d'expérience aux personnes qui vous accompagnent.

SÉANCES DE GROUPE

- **Séances pré-atelier pour les AcFT**
 - 1 séance sur la maladie,
 - 1 séance sur les signes de la maladie,
 - 1 séance sur les traitements.

- **Séances 1 & 2**
 - Qu'est-ce que la schizophrénie ?

- **Séances 3 & 4**
 - Les signes annonciateurs de la maladie, les effets positifs et négatifs des traitements, les conseils d'hygiène de vie.

- **Séance 5**
 - Les médicaments de la schizophrénie, leur fonctionnement dans le cerveau.

- **Séance 6**
 - Les antipsychotiques et autres médicaments.

- **Séance 7**
 - Bien prendre son traitement.

- **Séances post-atelier pour l'apprentissage de la préparation du pilulier par le patient**
 - 1 séance de présentation aux patients des règles de bonnes pratiques,
 - 1 séance de mise en pratique pour les patients,
 - 1 séance de mise en pratique (suite) pour les patients et AcFT

CONTACT

- Secrétariat médical : 04 70 02 79 33

